

La foire aux jambons

Autor(en): **Burani, Paul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **53 (1915)**

Heft 11

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-211169>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

prenons qu'un; c'est, du reste, l'un des plus communs.

Combien en est-il d'entre nous qui, passant une soirée au café avec des amis ou seulement des connaissances, rentrent chez eux à l'heure où ils s'étaient proposé de le faire, commandent la consommation qu'ils désirent ou qui convient le mieux à leur état de santé, qui, sans s'ennuyer — car le cas est hors de cause — ne boivent ou ne mangent pas plus qu'ils ne l'auraient voulu ou dû?

On vient avec des résolutions bien arrêtées. Elles se heurtent à la proposition ou à l'insistance, d'ailleurs tout à fait exempte de malice, d'une ou de plusieurs des personnes en compagnie de qui l'on est. Et l'on fléchit, lâchement, alors que sans faire tort à quiconque, sans fâcher même quelqu'un — car bien sot qui s'en fâcherait — on aurait dû résister et faire acte de sage liberté.

Et c'est comme ça dans foule de circonstances de la vie, où le plaisir ou l'agrément personnel, seul en jeu, est ainsi sottement sacrifié à une ridicule faiblesse de caractère.

Au lieu d'avoir toujours plein la bouche du mot de liberté, que ne pratiquons-nous davantage celle-ci; surtout, que ne nous faisons-nous un devoir de la respecter mieux chez autrui et en nous-même. C'est une habitude à prendre. Les difficultés ne sont affaire que de quelques jours.

A la liberté!

J. M.

A propos du président Dumur.

Ce n'est pas en 1837, mais en 1838, le 25 mai, que naquit, à L'Étivaz, Benjamin Dumur. Le président nous disait avec humour, en faisant allusion au voyage difficile de ses parents qui, du pied du Jura, s'en allaient au Pays-d'Enhaut: « J'étais en route! » A ce moment les voies de communications n'étaient que d'étroits chemins et les meubles transportés à dos d'homme.

L. M.

LA FOIRE AUX JAMBONS

Nous sommes en plein carême. Les vers que voici — ils ne sont pas d'aujourd'hui et nous tombent sous la main, par hasard — sont donc bien de saison. La « foire aux jambons », à laquelle ils font allusion, est une tradition parisienne très ancienne et bien connue, qui, cette année, comme bien d'autres choses, hélas! pâtira sans doute de la guerre.

Quelle coutume singulière,
Pendant les jours maigres on fait
Le commerce extraordinaire
Du cochon, comme chacun sait.
Libres-penseurs, gens de théâtres,
Gens de toutes conditions,
Pendant trois jours ont, idolâtres,
Fêté les marchands de cochons.

C'est la fête des victuailles,
De la chair défendue aux juifs,
On voit partout les cochonnailles,
Les saindoux, les graisses, les suifs;
Les charcutiers ne sont pas chiches
De fleurs, de rubans, de festons;
Chacun sait bien que l'on dit: Riches
Comme des marchands de cochons.

D'une couronne de saucisses
Se pare maint client badin,
Quelques autres ont des caprices
Pour des aunes de noir boudin.
Lui, le marchand emplit sa caisse,
Pour faire avec ses picailions,
Beaucoup de lard dans sa vieillesse,
En riche marchand de cochons.

J'ai vu passer dans cette foule
Certaine beauté de hasard

Qui, d'ordinaire, passe et roule,
Le soir, le long du boulevard:
— Regardez cette jaune mine,
Dit un ételier sans façons:
« Mais, ma chère, on craint la trichine
» Parmi les marchands de cochons. »

Paul BURANI.

La manière. — On parlait l'autre jour d'un monsieur, très infatué de sa personne et qui, entre autres prétentions, a celle d'être polyglotte.

— C'est un homme étonnant, disait quelqu'un, il parle toutes les langues!

— Oui... indistinctement.

ON' A BOUN' ALEÇON

CLIA guierra à tot bresi; l'a dzo binfé daô mau, l'ein a dai pouôron sordâ écliâffâ, neyi, eincrottâ dein lou pacot dé la podra Belgiqua et dein clia Pologne assebin. Dein lè gazettes on l'hai que lou grand Gueliaumou l'ein a dzo yu tzesi doô melions de cliaô medzempouôta.

Et pu tot tē dzein que sont malâdou, affamâ, défréguelhy, sein pûre on bocon dé pan ou dé tomma po medzi, sein pûre on'a dzenelhyre, on'a caborna por sé réduire quand fâ sti pou teimps dé renouille. Et por noutra Suisse, quie d'imbarras, dé trafî avoué tî cliau bravou sordâ d'obedzi dé veilli à noutré frontières. Sein comptâ la pouâre que l'ont praô dzin dé veire lè z'Allemands arrevâ sein tapâ à la porta per tzi no.

Por rébaillî on pou l'accouet à ti lè dzeins que sont adi agrulâ dein laô pantet, fudrai bin mé dé crânou lurons quemîn Audiuste à l'assesseur de Velâ Botzâ, quand l'a baillî sti rude einvelion à on'a tzaravoutâ dé commis-ravageu.

A la pinta d'avau, sti commis-ravageu — né sé pâ à quoui l'est — ne desâi-te pas:

— Ouin, no, lè z'Allemands, on sé fot dé tî voutron sordâ ai frontières, atant quie dé la moqua dé tizat. Quand on arai dédjonnâ à Schafouê avoué daô rûli dé muton, dinâ à Bernâ avoué on'a coussad'ors, soupâ à Dzenévâ avoué on fricandeau dé dzenelhiou; bin repessu, on sarai à Lyon d'on chaut dé pucé.

Mâ Audiuste quand l'a z'u oïu cliau poutés raisons, se revire sur sa chôla et ein vouaint l'autrou aô blian dai gè, l'ai fâ dinche:

— Quemîn dité-vo, monsu? Redité-vaî cein on yâdzou!

Te raôdzai se lou commis-ravageu, sein avâ on'a brequa de vergogne, l'a pas z'u lou front dé requemincî son symbole.

— Sti yâdzo, yé oïu que répond Audiuste, mâ vo z'ite pas encora prâo pansu po preindre Dzenévâ dinche, stané, crayou que vo z'ai aôbllia on répé.

— Quié volliai-vo dere, eimpliâtrou dé païsan?

— Pas grand affère, renquie on bet d'aleçon. Adon Audiuste einvouille à sti coquien dé dzanlhiâ on'a motcha que la fê arrevâ quemîn on vî, lè quatrou fai en l'ai, à l'autron bet daô cabaret, sin manqua de l'ai copâ lou subliet.

Vo pouadé chondzi quinna pota fasai lou tabornio po sé relèva et quinna récaffaié lè dzins l'ont pu fère dein clia pinta, quand l'ont yu panâ s'on bî bliantzet tot mounet et sa rêta que l'ai fasai mau et assebin sti cârrou on bocon plie avau qué lourognon. Po ein fini, quand l'eut ramassa sa betatze po fotrè lou camp, l'a oïu Audiuste lai dere:

— Quand vo z'arai prâ noutra Suisse, venidè pire tzi no à Velâ-Botzâ on vo baillèret quemîn voue, on fameux petit goûtâ.

DAVID DAO TELIET.

LE FRANÇAIS POUR RIRE

UN professeur de Berlin vient de déclarer que les Lorrains sont incapables de parler correctement cette langue française qu'ils s'obstinent à bredouiller et que seuls les philologues de Brandebourg pourraient la leur apprendre. Et les railleries fusent dans les vieux salons de Metz. Depuis un mois, on collectionne les textes français rédigés par les Prussiens. On les lit, on les commente, on s'en amuse énormément. C'est une littérature invraisemblable et qui eût fait envie aux plus échevelés de nos décadents d'avant-hier. On me lit un prospectus qui arrive tout droit de Leipzig: c'est la réclame d'un industriel « pour la fabrication des pierres naturelles et factices »; il se cherche des clients dans la ville de Metz. J'en détache quelques perles choisies entre vingt:

« Aujourd'hui la toute branche des pierres naturelles et factices à le plus grand intérêt et chacun compte exécuter maintenant d'être le premier pour recevoir la licence pour un département et province. Vous voulez considérer, s. v. p., monsieur que le brevet Thomas n'est pas une introduisante et charlatane cause et affaire. C'est une excellente cause qui est introduite en Allemagne et Autriche plusieurs fois, il s'est montré à la manière la plus meilleure et à chaque fabricant, il rend plus de profit en matière lucrative. » L'industriel explique ensuite la méthode de fabrication; c'est d'une simplicité extrême et d'une limpidité de cristal. Entre autres « causes », il explique ceci qu'« toutes les laines de pierres polies, souillée par de poussière, saligauderies, crasse, etc. sont essayées par des linges ou draps, plongées à saumon sans qu'à moindre notre polissur s'en souffrirait en quelconque manière. » Et il termine par un argument irrésistible qui va faire affluer à son comptoir toutes les commandes lorraines.

Il explique qu'« en peu de temps, la maison s'est acquise la confiance, y bien fondée par des preuves nombreuses de tous les fabricants grands et petits, et de la plupart des grands établissements de cette branche et aussi de toutes les capacités et homme en génie et cette argumentation et notre recommandation la plus meilleure à disposition des beaucoup des expériences et des résultats nombreuses. »

Il faut entendre lire cette prose par un Lorrain: il poitrine, il se cambre; il déforme sa bouche, se gonfle la gorge; il gronde, il grogne; il crache les syllabes, il les vomit. Et il est sérieux avec cela; très droit, très solennel, vous jugeriez qu'il a avalé le sceptre de Guillaume. A la fin, il n'y tient plus, et la dernière phrase de l'industriel va se perdre en un immense éclat de rire qui doit résonner jusqu'aux portes de Potsdam.

C. LESIGNE.

(Pèlerinage de littérature et d'histoire.)

Point de vue. — M. R. donne son adresse l'une de ses connaissances, qui la lui demande: — Oh! là là, fait ce dernier, comme vous devez me remercier!

— De chez vous, oui, mais de chez moi, par

ET LE VEAU?...

Vous la croirez, si vous voulez, mais voici que nous avons pu lire dans un journal l'épique.

Le tambour d'un régiment suisse passait par un des plus robustes mangeurs dont les annales de la gourmandise fissent mention. Un de ses officiers en racontait les prodiges à un officier français. Comme celui-ci paraissait incrédule:

— Je parie vingt-cinq louis, dit vivement l'